



BARRIÈRE

**MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'Assemblée générale ordinaire de Société Fermière du Casino Municipal de Cannes se réunira le mardi 24 mars 2020 à 11 heures, à l'Hôtel Majestic, 10 La Croisette à Cannes (06000).

Une convocation à cette assemblée générale a été adressée le 17 février 2020 aux actionnaires de Société Fermière du Casino Municipal de Cannes. Celle-ci est notamment accompagnée de l'ordre du jour, des projets de résolutions et du rapport du Conseil d'administration.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale, a été mis en ligne sur le site internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journalofficiel.gouv.fr/balo) le lundi 17 février 2020, bulletin numéro 21.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires et peuvent être consultés sur le site internet de la société : <https://www.groupefcmc.com/fr/finances/convocation-aux-ags-et-textes-de-resolutions.html>

Groupe SFCMC

1 Espace Lucien Barrière – B.P. 284 – 06414 Cannes Cedex – France

Tel : +33 (0)4 92 98 78 00 – Fax : +33 (0)4 92 98 78 85 – www.lucienbarriere.com

Société Fermière du Casino Municipal de Cannes – S.A. au capital de 2 102 184 euros – Identification Entreprise : Cannes 695 720 284

Identification T.V.A : FR 30-695 720 284